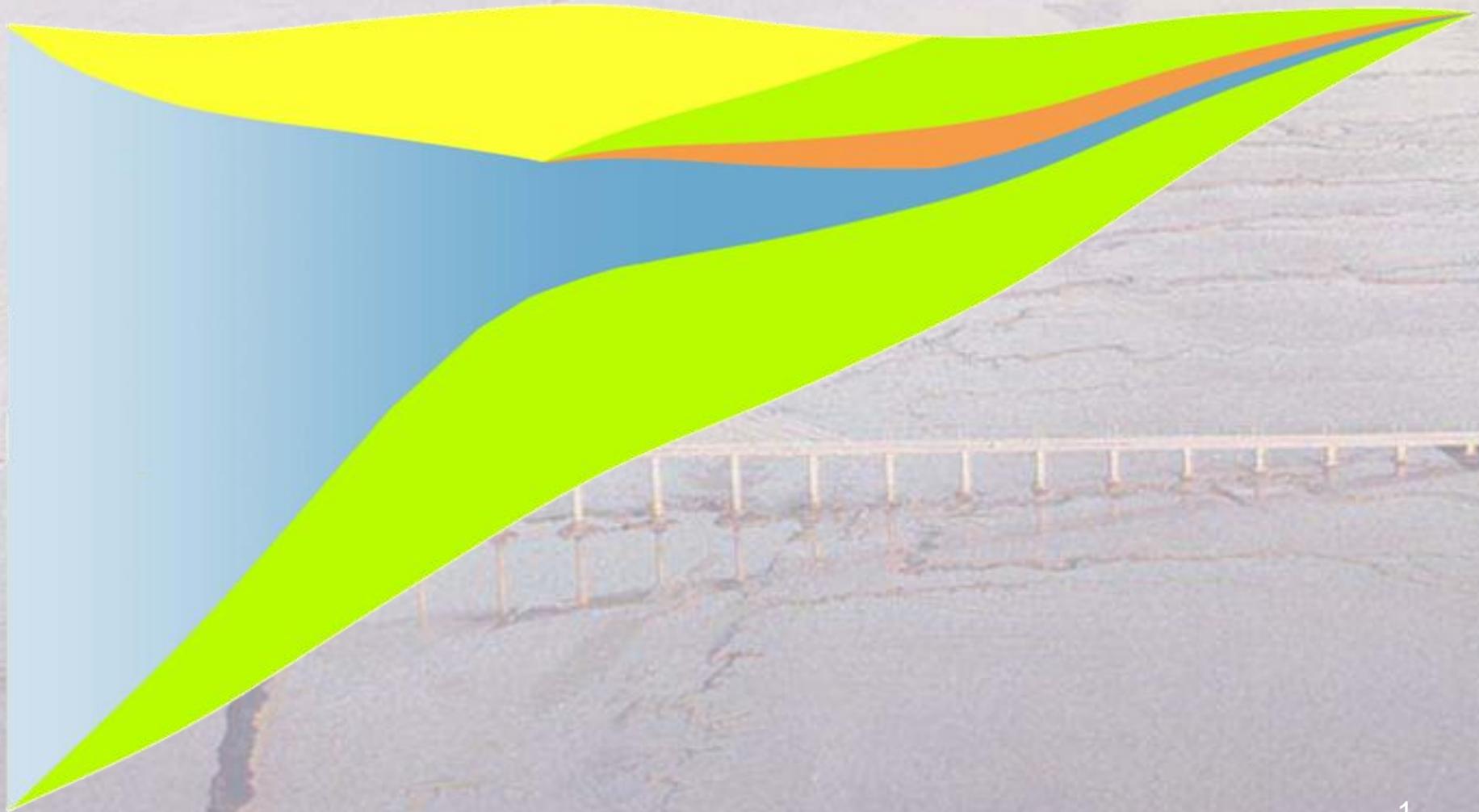


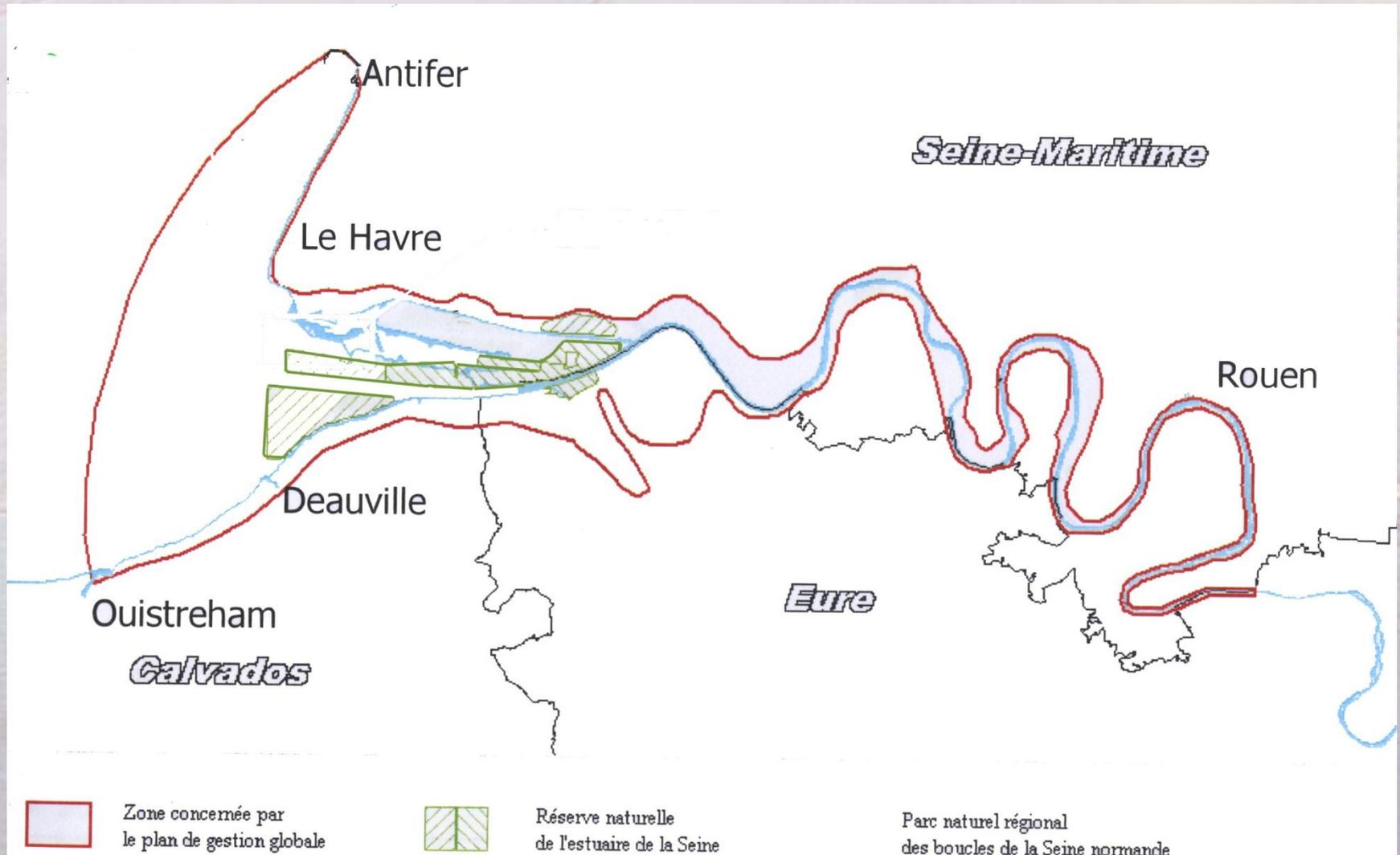
Maison de l'Estuaire



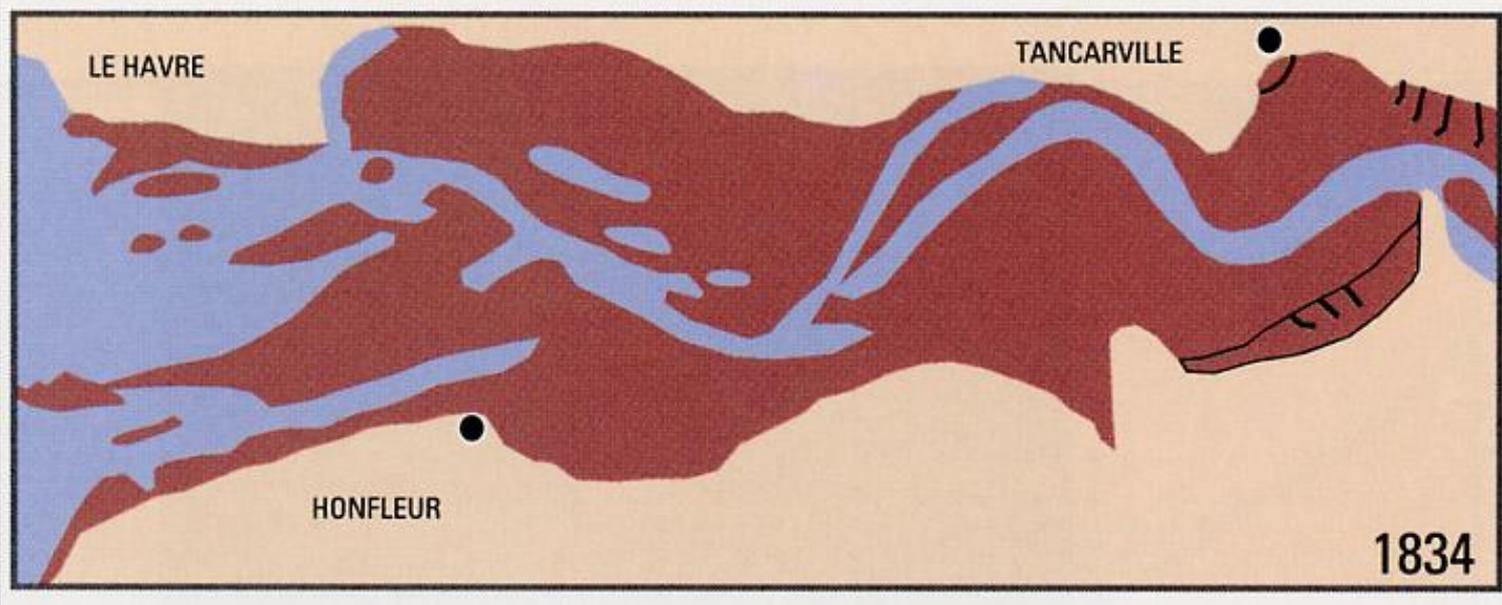


RESERVE NATURELLE NATIONALE
de
l'ESTUAIRE DE LA SEINE

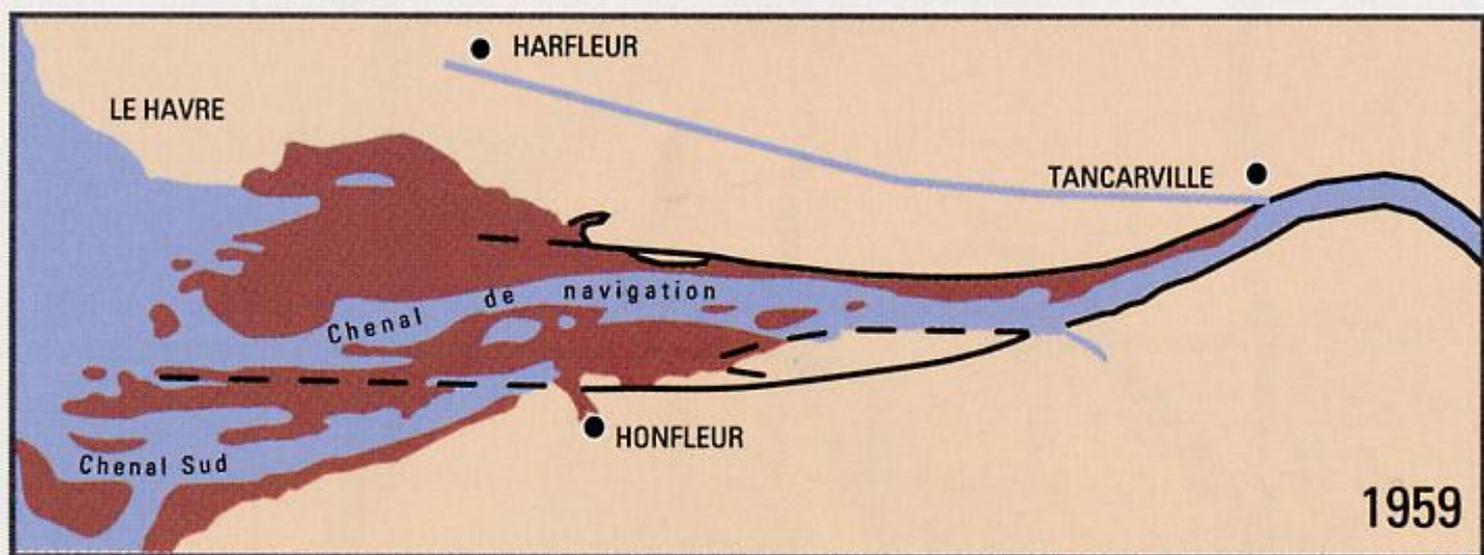
LOCALISATION



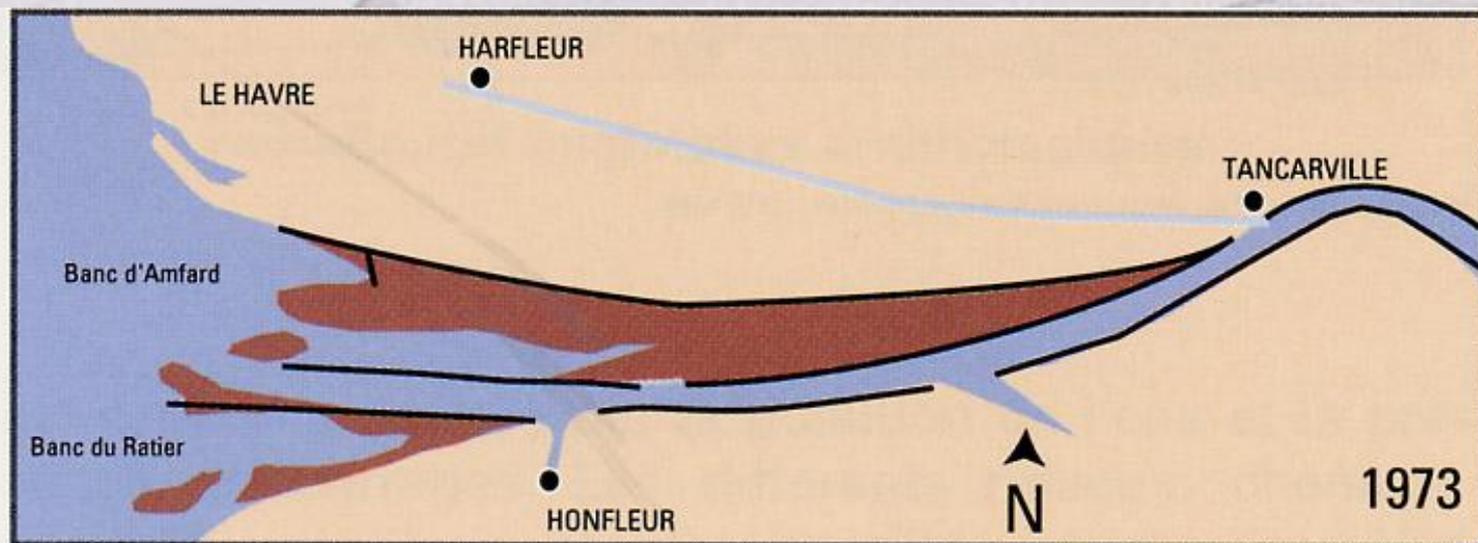
L'ESTUAIRE en 1834



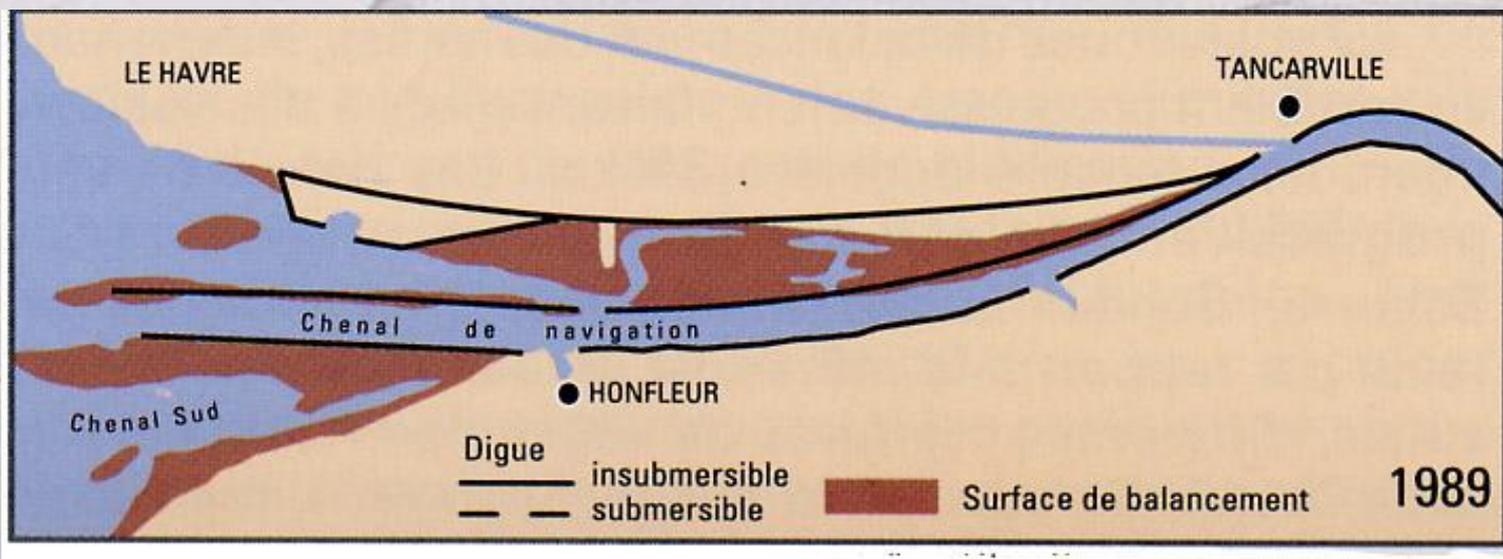
L'ESTUAIRE en 1959



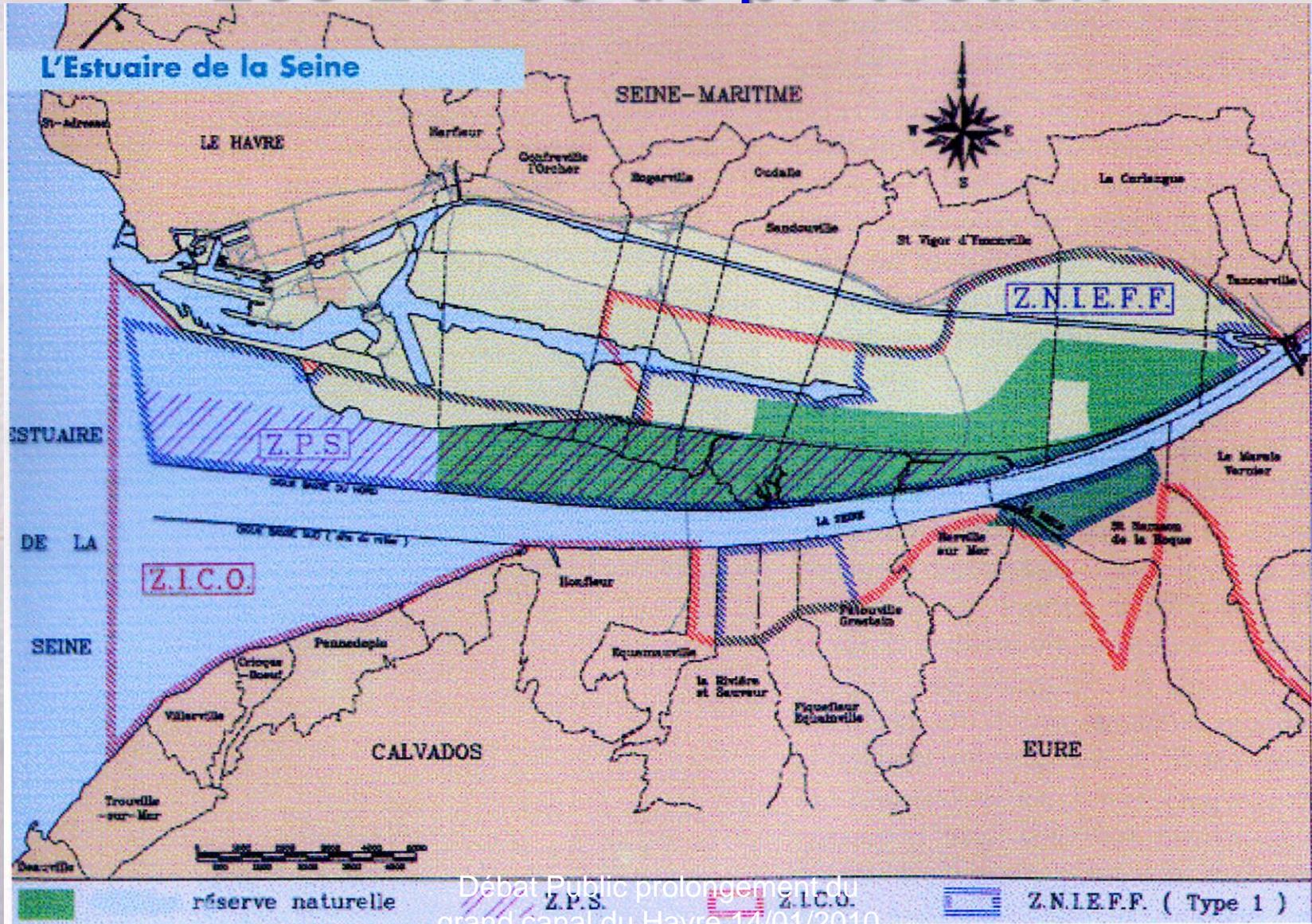
L'ESTUAIRE en 1973



L'ESTUAIRE en 1989



Les zones de protection



Débat Public prolongement du grand canal du Havre 14/01/2010

La Z.P.S.



La Réserve Naturelle Nationale

Bref Historique:

- 1985 Convention de protection des marais et des vasières de l'estuaire. 2000 ha de réserve conventionnelle;
- 10 mars 1992 engagement de la procédure de classement;
- 30 décembre 1997 décret de création de la réserve naturelle;
- 31 mars 1999 convention de gestion.
- 09 novembre 2004 décret portant extension.

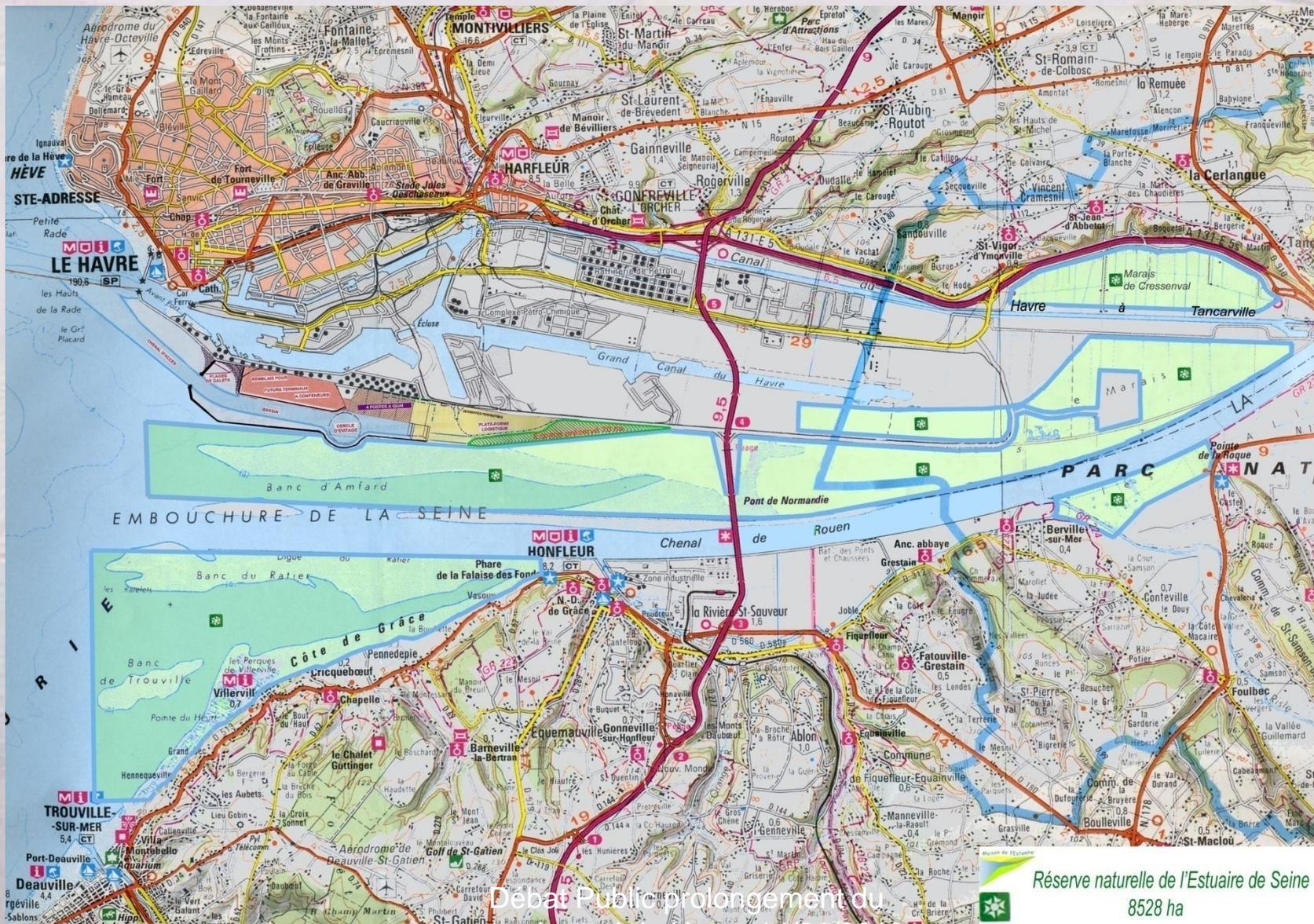
La Réserve Naturelle Nationale

Rôle défini par le décret en son article premier:

La réserve naturelle nationale dénommée "Réserve naturelle de l'estuaire de la Seine a pour vocation, sur le territoire des départements du Calvados, de l'Eure et de la Seine-Maritime:

- de sauvegarder la diversité biologique d'un ensemble de milieux estuariens, notamment des espaces intertidaux ou subtidaux, des vasières, des roselières et des prairies humides
- de préserver l'avifaune et les espèces halieutiques avec leurs nourriceries et les juvéniles de poissons.

La Réserve Naturelle



Débat Public prolongement du grand canal du Havre 14/01/2010

Réserve naturelle de l'Estuaire de Seine
8528 ha

Des habitats d'intérêt patrimonial

- Zones intertidales sableuses ou vaseuses



- Milieux dunaires



Des habitats d'intérêt patrimonial

- Roselières



- Mares



Des habitats d'intérêt patrimonial

- Prairies humides sub-halophiles
- Prairies humides de fauche
- Formations ligneuses
- Milieux artificiels



Espèces d'intérêt communautaire

- **oiseaux** (avocette, busard des roseaux, hibou des marais, cigogne blanche, gorge-bleue à miroir, râle des genêts, spatule blanche, butor étoilé,...)
- **insectes**: l'Agrion de Mercure, le Damier de la Succise et **l'Ecaille chinée, espèce prioritaire**
- **chauves souris** : le **Petit et le Grand Rhinolophe** et le **Grand Murin**

L'avifaune de la réserve





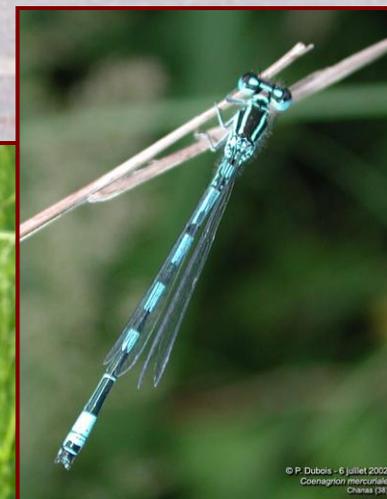
- Amphibiens



- Lépidoptères



- Odonates



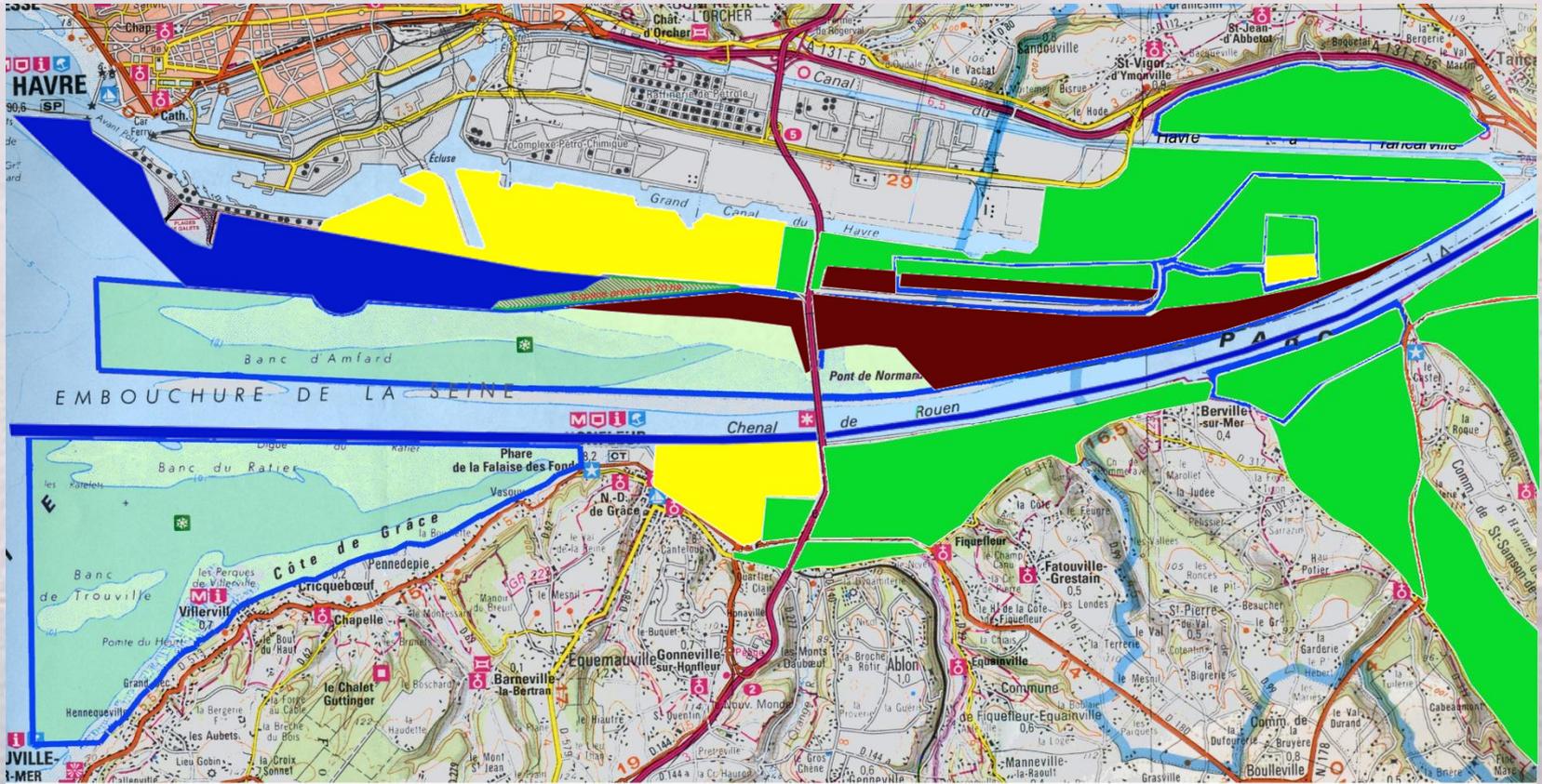
Une flore exceptionnelle

- Environ 400 espèces dont 25% exceptionnelles
- 4 protégées au niveau national
- 23 prévues dans la nouvelle liste régionale



Liparis Loeselii

Les activités humaines



Coupe de roseaux



Industrie
Activités portuaires



Agriculture

Une multiplicité d'acteurs sur le terrain



Une multiplicité d'acteurs sur le terrain

- Gestion foncière par les Grands Ports Maritimes de Rouen et du Havre et le conservatoire du littoral
- Env. 130 exploitants agricoles
- 6 exploitants de roseaux
- Pêcheurs
- 180 installations de chasse pour env. 1800 chasseurs membres de l'ACDPM
- Naturalistes
- Industriels en périphérie

Le plan de gestion

- C'est un document réalisé en concertation avec les différents acteurs ayant une activité sur ou près de la réserve.
- Il prévoit toutes les opérations à réaliser pour une durée de 5 ans.
- Pour sa première mise en application, il est validé par le Ministre en charge de l'environnement
- En 2002 son suivi a fait l'objet d'environ 600 pages de rapports.

Objectifs du plan de gestion

- Maintenir les fonctionnalités écologiques de l'estuaire
- Optimiser la qualité des milieux présents et des espèces associées
- Favoriser la capacité d'accueil pour l'avifaune migratrice, hivernante et nicheuse
- Maintenir des activités socio-économiques et de loisir respectueuses du milieu
- Sensibiliser le public